



2<sup>e</sup> COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE · NATURAFRICA AFRIQUE CENTRALE

# L'approche NaturAfrica et le pilier

## Gouvernance transfrontalière comme outil de stabilisation

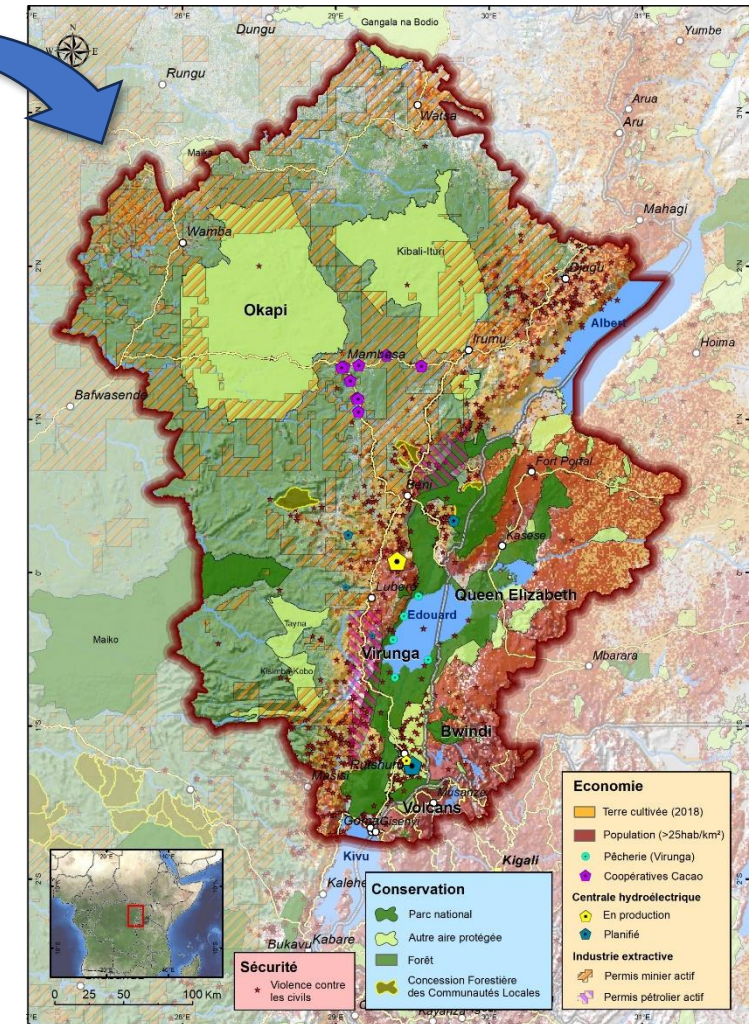
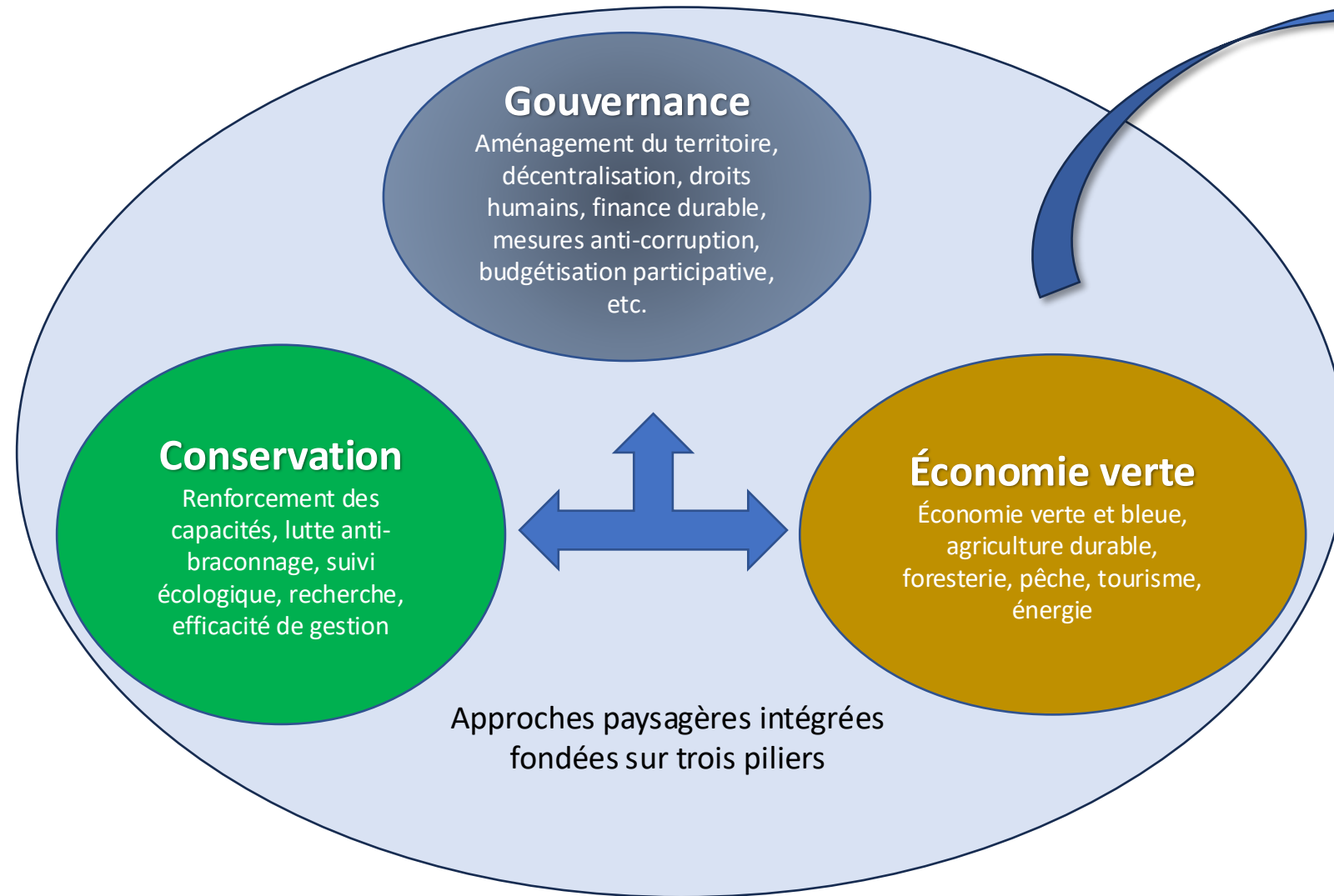
---

Co-présentation · AT régionale & Facilité B4Life

Quentin Jungers · Conseiller permanent biodiversité, B4Life — INTPA F2

Kinshasa · Hôtel Pullman · 4 mai 2026

# Approche intégrée centrée sur les populations locales sur des paysages prioritaires avec un accent sur l'impact



## Les paysages transfrontaliers NaturAfrica d'Afrique centrale

Les cinq paysages présentés cet après-midi traversent au moins une frontière internationale. La majorité chevauche également des zones d'instabilité active ou récente.

7

paysages AC  
transfrontaliers

≥ 5

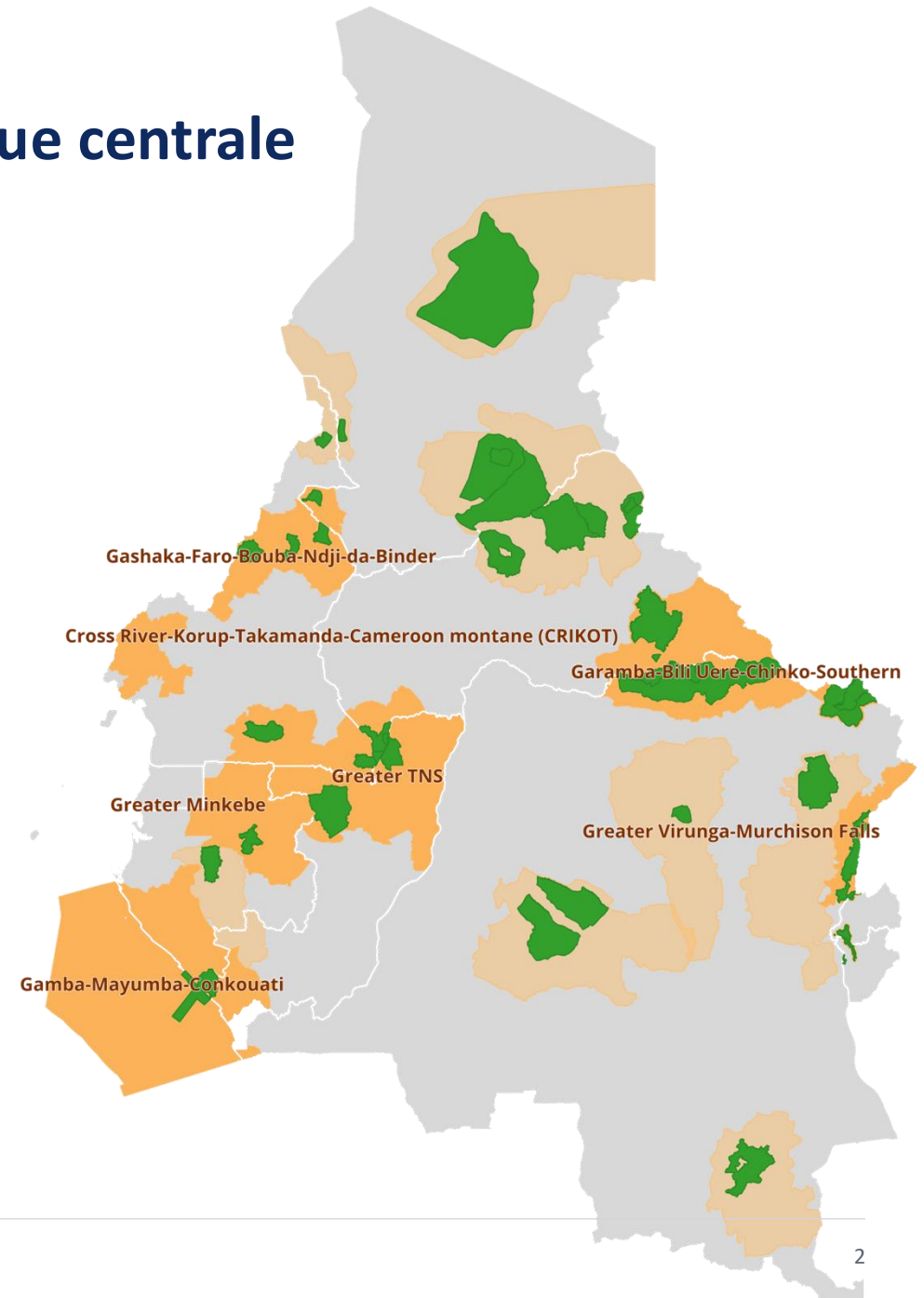
paysages  
en contexte de fragilité

16

contrats  
NaturAfrica en cours

### Implication directe

***La gouvernance transfrontalière n'est pas un thème additionnel pour NaturAfrica AC : c'est une condition de viabilité du programme.***



# Gouvernance transfrontalière : trois niveaux à distinguer

Le terme couvre des réalités très différentes. NaturAfrica intervient principalement aux niveaux opérationnel et technique — sans pouvoir se substituer au niveau diplomatique, qui reste de la compétence souveraine des États et des organisations régionales.

## 1 Niveau diplomatique

*Compétence souveraine — hors champ NAF direct*

- Traités et accords bilatéraux ou régionaux
- Reconnaissance mutuelle des aires protégées
- Mandats des secrétariats régionaux (COMIFAC, ECCAS)

### RÔLE NAF

*NAF facilite et appuie ; n'arbitre pas.*

## 2 Niveau opérationnel

*Cœur d'intervention NaturAfrica*

- Comités de gestion conjoints transfrontaliers
- Patrouilles coordonnées, partage d'information
- Plans de gestion alignés entre AP voisines
- Mécanismes de partage des bénéfices

### RÔLE NAF

*Financement et appui via les opérateurs paysages.*

## 3 Niveau technique

*Levier régional structurant*

- Harmonisation des méthodes de suivi écologique
- Indicateurs et métriques de biomonitoring partagés
- Plateformes d'information (OFAC, NAF reporting)
- Standards d'évaluation (IMET, SCA, WBI, NRG)

### RÔLE NAF

*Financement régional COMIFAC/OFAC + AT régionale.*

# Conservation et stabilisation : un nexus à manier avec précaution

## CE QUE LA CONSERVATION TRANSFRONTALIÈRE PEUT APPORTER

### Présence d'État maintenue

Dans plusieurs paysages AC, les AP et leurs équipes constituent l'une des dernières présences administratives effectives — un actif de stabilisation à part entière.

### Coopération technique apolitique

Le suivi écologique conjoint, les patrouilles coordonnées et le partage d'information créent des canaux de dialogue qui survivent aux tensions politiques.

### Économie locale et droits

Filières partagées, gestion communautaire et reconnaissance des droits fonciers réduisent la concurrence pour les ressources qui alimente les conflits.

### Bénéfices régionaux mesurables

Connectivité des écosystèmes, espèces partagées, services écosystémiques transfrontaliers : autant de biens publics régionaux qui justifient la coopération.

## CE QU'ELLE NE FAIT PAS

- La conservation seule ne pacifie pas un territoire : elle agit en complément, jamais en substitut, des dispositifs de paix et de sécurité.
- L'écart entre traités existants et mise en œuvre réelle reste important — mesurer la coopération effective, pas seulement les signatures.
- En zones de conflit actif (M23, débordement Soudan), des contre-effets sont possibles : capture, instrumentalisation, déplacement de populations.
- Les « parcs pour la paix » : comment passer de la documentation des dynamiques observées vers des mécanismes de résolution des conflits.

# Quels instruments NaturAfrica mobilise concrètement

Les leviers d'action NAF sur la gouvernance transfrontalière sont financés à deux échelles : niveau paysage (16 contrats OS1) et niveau régional (AT régionale, OFAC, missions d'appuis thématiques).

## PAYSAGE

### Planification conjointe

Plans de gestion des AP voisines alignés ; corridors écologiques formalisés ; cartographie commune des pressions et des usages.

## PAYSAGE

### Comités transfrontaliers

Appui aux comités opérationnels existants (gestion, anti-braconnage, gestion des conflits homme-faune).

## PAYSAGE

### Patrouilles & SMART

Coordination des patrouilles conjointes, échange de données SMART, équipes de réaction rapide aux frontières.

## RÉGIONAL

### Harmonisation méthodologique

Mission ECT en cours sur l'harmonisation des méthodes de suivi écologique et des métriques de biomonitoring (résultats présentés mardi).

## RÉGIONAL

### Plateformes & indicateurs

Système d'information OFAC, plateforme de rapportage NaturAfrica, indicateurs SCA / WBI / NRGT — point d'ancrage régional partagé.

## RÉGIONAL

### Standards & droits humains

IMET pour l'efficacité de gestion, mission Droits Humains et MRI — base commune que tous les opérateurs adoptent.

# Articulation aux cadres régionaux et UE existants

*NaturAfrica n'est pas un cadre supplémentaire à empiler : il s'inscrit dans un écosystème institutionnel déjà dense. La valeur ajoutée vient de l'articulation, pas de la duplication.*

## CADRES RÉGIONAUX AFRIQUE CENTRALE

### COMIFAC — Plan de Convergence

Cadre politique régional qui structure les engagements forêt-biodiversité des pays d'Afrique centrale.

### Accord TNS (Sangha)

Cameroun · Congo · RCA — un des accords transfrontaliers les plus avancés en matière d'AP.

### Greater Virunga Transboundary Collaboration

RDC · Rwanda · Ouganda — cadre opérationnel de référence dans le paysage Virunga – Queen Elizabeth.

### OFAC

Bras technique de la COMIFAC pour le suivi des forêts et de la biodiversité — articulé au reporting NaturAfrica.

## CADRES UE & GLOBAL GATEWAY

### Stratégie UE biodiversité 2030 + GBF

Cadre stratégique d'ensemble — engagement de doublement du financement biodiversité (7 Md€, 2021-2027).

### Global Gateway — corridors AC

Couloir Vert Kivu-Kinshasa, Lobito, Douala-Kampala, Mombasa-Kisangani : NAF est le pilier biodiversité-développement de leur dimension territoriale.

### NDICI — programmation paix-sécurité

Instruments dédiés (rapid response, prévention des conflits) à articuler explicitement avec NAF en zones de fragilité.

### Approche Team Europe

Co-financement et coordination entre l'UE, ses États membres (KfW, AFD, GIZ, ENABEL...) et leurs institutions financières.

**Concept « parcs pour la paix »** — porté par la COMIFAC, présenté en session dédiée cet après-midi. Cadre conceptuel régional en cours d'élaboration : à articuler explicitement avec NaturAfrica 2.

## Contraintes identifiées

*Identifier les obstacles structurels n'est pas pessimiste : c'est la condition pour construire des recommandations qui tiennent. Cinq points méritent d'être posés ouvertement devant ce comité.*

**01**

### Souveraineté

La gouvernance transfrontalière touche à des prérogatives régaliennes (sécurité, frontières, ressources). NAF facilite ; les États décident. Le rythme d'avancement est politique avant d'être technique.

**02**

### Asymétries entre opérateurs

Modèles très divers de part et d'autre des frontières (gestion déléguée, régies publiques, ONG locales, conservancies). Un cadre commun ne se décrète pas — il se négocie.

**03**

### Conflits actifs

M23 dans le paysage Virunga – Queen Elizabeth, débordement Soudan vers Aouk-Manovo-André Félix et Lantoto, transhumance armée Tchad-RCA : la coopération opérationnelle est par moments empêchée, pas seulement difficile.

**04**

### Soutenabilité financière

Les mécanismes transfrontaliers existants ont été essentiellement portés par des bailleurs externes, dont l'UE. Que devient la coopération si ce financement diminue ? Question à anticiper dans NaturAfrica 2.

**05**

### Coordination des bailleurs

Team Europe est en place ; la coordination avec les autres bailleurs internationaux (USAID en repli, fondations privées, CAFI, BAD) reste inégale d'un paysage à l'autre.

# Trois questions pour la plénière de mardi

---

## Q1 *Cadrage NaturAfrica 2*

La gouvernance transfrontalière doit-elle être inscrite comme dimension transversale de NaturAfrica 2, avec une approche méthodologique cohérente ?

## Q2 *Articulation paix-sécurité*

*Articuler NaturAfrica avec les instruments NDICI paix-sécurité au niveau Délégation, sur la base d'une analyse de conflit partagée, en posant explicitement le périmètre de ce que la conservation peut et ne peut pas financer.*

## Q3 *Articulation COMIFAC*

Comment articuler formellement le futur dispositif « parcs pour la paix » de la COMIFAC avec le pilier Gouvernance transfrontalière de NaturAfrica 2 ?